



# **PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE L'ACCEM DU CENTRE SOCIAL TARN**

**DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOUT 2025**

**Contact :** Karine MARRE, Directrice des Centres Sociaux de Millau  
Bachir EL MEROUANI, Coordinateur du pôle Jeune

**Tél. : 05.65.60.70.22**

Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses  
Les Amandiers, Rue Paul Claudel, BP 90121, 12101 MILLAU Cedex

## ***SOMMAIRE***

### ***Projet éducatif et pédagogique de l'ACCEM du Centre Social Tarn pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025***

<b>A – La structure gestionnaire</b>	page 1
<b>B – Le projet éducatif</b>	page 2
<b>C – Le contrat de projet</b>	page 2
<b>D – Le projet pédagogique spécifique au Centre Social Tarn</b>	page 5
<b>E – L'équipe d'animation</b>	page 7
<b>F – Le suivi sanitaire</b>	page 8
<b>G – Les temps d'animations prévus</b>	page 9
<b>H – Les moyens disponibles</b>	page 19
<b>I – Les outils d'évaluations</b>	page 20

## A – La structure gestionnaire

### *Nom et siège administratif de l'organisme gestionnaire :*

#### **Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses**

Les Amandiers, Rue Paul Claudel  
BP 90121  
12 101 MILLAU Cedex

### *Objet de l'association*

L'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses créée en septembre 1994 est une **association à but non lucratif, reconnue Organisme d'Intérêt Général et Association de Jeunesse et d'Education Populaire.**

Son objet est :

*« L'association se reconnaît dans les valeurs de l'éducation populaire, elle milite pour le développement individuel et collectif afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société. Elle s'engage à former des citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée favorisant la créativité. Acteur de proximité, elle permet la rencontre des habitants et des partenaires sociaux en vue de développer la vie des quartiers et des territoires. Les objectifs de l'association s'inscrivent dans le cadre d'un projet global défini et élaboré par les habitants dans le cadre des orientations nationales des centres sociaux et des besoins de son territoire d'intervention.*

*L'association se donne la possibilité d'intervenir dans les secteurs sociaux, économiques, d'insertions professionnelles, culturels ou sportifs. »*

Elle s'est développée progressivement avec la création de 2 centres sociaux avec des différences dans les compositions territoriales et les caractéristiques de publics : le Centre Social Cause et le Centre Social Tarn.

Agréés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, les deux centres sociaux de Millau développent, chacun, un projet d'animation globale animé par une équipe de bénévoles et de professionnels.

Ces contrats de projets d'octobre 2021 à décembre 2025 sont en cohérence avec la circulaire n°2012-013 relative à l'Animation de la Vie Sociale qui définit les centres sociaux comme :

- « des lieux de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale »,
- « des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ».

L'objectif général des centres sociaux est « de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans les projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un territoire ».

**Aujourd'hui, les Centres Sociaux de Millau sont de véritables acteurs du territoire, acteurs de proximité au service des habitants, qui développent un fort partenariat tant institutionnel qu'associatif. L'association est également impliquée dans les dynamiques fédérales départementales, régionales et nationales**

## B – Le projet éducatif

Les actions des centres sociaux de Millau se fondent sur des valeurs et des principes : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat.

Ce sont des foyers d'initiatives portés par les habitants, accompagnés par des professionnels, les deux Centres sociaux de Millau sont des structures de proximité, agréées par la CAF, à vocation familiale et intergénérationnelle, participant à l'animation de la vie sociale du territoire.

L'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses définit ses actions en prenant en compte **3 finalités** :

- **Apporter un soutien et un accompagnement collectif aux populations pour répondre à leurs besoins et pour créer du « mieux vivre ensemble »** (inclusion sociale et socialisation des personnes).
- **Tisser des liens entre les acteurs et donner une vision positive des quartiers** (développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire).
- **Faciliter l'émancipation des populations** (prise de responsabilité des habitants et développement de la citoyenneté de proximité).

Les Centres Sociaux de Millau sont des acteurs du territoire millavois à l'écoute des populations, qui privilégient la dimension collective du « faire ensemble » (habitants, bénévoles et professionnels) et la démarche d'accompagnement du « faire avec ».

## C – Le contrat de projet

Au regard du diagnostic du Centre Social Causse, de celui établi au niveau de la Ville de Millau dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et en continuité avec la dynamique actuelle, les acteurs de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses ont construit un nouveau projet social du Centre Social Causse basé autour de :

\* **3 fonctions clés** d'un centre social :

- l'Accueil
- l'Animation de la Vie Sociale
- l'Animation en direction des familles avec 2 sous entités l'Animation Collective Famille et l'Action Jeune

\* sa **fonction de pilotage** précisant ses missions de coordination et sa dynamique associative

\* **4 démarches structurelles** : la communication, les dynamiques partenariales, les démarches Qualités et la démarche environnementale

\* en appui sur **6 thématiques transversales** : le vivre ensemble et l'inclusion, la citoyenneté, la culture, le numérique, le bien-être et la prévention santé, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable...

Par cette approche, l'association **initie une DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE.**



Pour chaque axe du projet social du Centre Social Cause, une ou plusieurs fiches projets ont été établies précisant :

- **le constat initial**
- **les objectifs et ses modalités de mise en œuvre**
- **les indicateurs d'évaluation et les échéances**
- **les points de vigilance et les partenariats d'actions sollicités**

### Fiche synthétique de l'action enfance jeunesse au Centre Social Tarn

<b>Fiche Action N°14</b>	<b>L'ACTION JEUNE AU CENTRE SOCIAL TARN (Fiche générale)</b>		
<b>Pôles concernés</b>	Jeune	<b>Publics concernés</b>	6-17 ans
<b>Contexte / Constats / Problématique</b>			
<p>Depuis sa création, le Centre Social Tarn développe l'action Jeune auprès des enfants de 6 à 11 ans et des adolescents de 12 à 17 ans sur les territoires Est de la Ville de Millau en complémentarité avec les autres acteurs du territoire. L'action jeune s'est progressivement créée et développée en appui sur les dispositifs respectifs suivants, le Contrat Temp Libre puis le Contrat Enfance Jeunesse et à partir de 2021 la Convention Territoriale Globale.</p>			
<b>Objectifs opérationnels</b>			
<p>Ligne directrice : <b>Conforter les actions en direction des jeunes de 6 à 11 ans et en direction des adolescents</b></p> <p>Mise en œuvre des objectifs définis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer du lien social et développer la citoyenneté et l'entraide</li> <li>• Susciter les initiatives des enfants et des jeunes, favoriser les échanges, l'écoute, la mise en relation</li> <li>• Aller à la rencontre des jeunes et familles connus ou nouveaux, adhérents ou non</li> <li>• Accompagner les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans, adhérents au Centre Social Tarn, dans la réalisation de projets, en les impliquant au maximum dans le choix, la préparation, l'animation et l'évaluation et en complément, et avec les adolescents, dans la recherche et la mise en place d'actions d'autofinancements</li> <li>• Repérer de nouveaux projets</li> <li>• Intervenir directement sur les territoires d'implantation pour être au plus proche des préoccupations et assurer un contact et un suivi permanent.</li> <li>• Favoriser l'ouverture des enfants et jeunes en développant les échanges inter-structures et intergénérationnels et en favorisant la découverte de l'existant (sportif, culturel, artistique et environnemental...)</li> <li>• Informer, solliciter et impliquer les parents au niveau de l'action jeune.</li> <li>• Maintenir de la souplesse dans le fonctionnement de l'action jeune (horaires adaptés aux projets et aux publics, travail en petits groupes...)</li> </ul>			

- Susciter et développer les partenariats avec les structures locales (institutionnelles et associatives)
- Mener des actions de sensibilisation et de prévention autour de thématiques diversifiées : équilibre alimentaire, prévention santé et bien-être, activités sportives, accidents domestiques, sensibilisation aux handicaps
- Coordonner ou participer à des dynamiques de projets de territoire
- Innover dans l'action et dans la pratique professionnelle
- Favoriser l'engagement des jeunes

### Contenu

### Échéancier

- Accompagnement de projets auprès des jeunes de 6 à 17 ans, adhérents, sur des temps périscolaires et extrascolaires, sur des thématiques diversifiées (sportives, culturelles, artistiques, environnementales, préventives...) avec des animations déclarées en accueils de loisirs réparties tout au long de l'année.  
Temps périscolaires : Tous les mardis (en fin d'après-midi), mercredis après-midi, tous les vendredis (fin d'après-midi et soirée)  
Temps extrascolaires : Tous les samedis (matin et/ou après-midi et/ou soirée) et vacances scolaires du lundi au samedi : matin et/ou après-midi et/ou soirée et/ou journée (hormis 15 jours au mois d'août).
- Les démarches « Aller vers », non déclarables en ACCEM, permettent d'aller au contact des jeunes, adhérents ou non, sur les quartiers, de repérer les projets, de les mobiliser, de les relancer et d'informer les familles

Sur toute la durée du Contrat de projet en tenant compte de la saisonnalité, des actions et des manifestations pérennes du Centre Social Tarn.

### Indicateurs d'évaluation

### Echéance

Fréquentation (Nombre, mixité, âge, nombre de jeunes touchés différents...)  
 Bénéficiaires PASS CAF ou MSA  
 Diversité des projets : Nombres de projets, par thème (sport, environnement, culture...)  
 Participation réelle des jeunes  
 Nombres et diversités des partenariats...

Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle

### Points de vigilance

Veiller actuellement aux différents protocoles en vigueur pour assurer la sécurité du public et la conformité avec les normes en vigueur.  
 Veiller à l'intégration de chaque enfant sur les activités  
 Mettre en place un suivi régulier de la fréquentation afin d'évaluer des potentielles conséquences financières en cas de non atteinte des objectifs quantitatifs conventionnés

### Partenaires d'actions sollicités

Partenaires institutionnels : Service Mairie, SDJES, CAF...  
 Associations sportives, culturelles, environnementales, médico-sociales...  
 Ecoles, collèges...

## D – Le projet pédagogique spécifique au Centre Social Tarn

**La présente demande de labellisation en Accueil Collectif à Caractère Educatifs de Mineurs (A.C.C.E.M) porte sur les actions menées en direction de la jeunesse par le Centre Social Tarn.**

**Les temps d'animations concernés sont les activités du mardi, du mercredi, du vendredi, du samedi et des vacances scolaires y compris des séjours courts ou des séjours.**

L'accueil de loisirs du Centre Social Tarn est ouvert, dans un souci de mixité sociale, à tous les enfants millavois. Une attention est portée à l'accès des plus démunis par le biais d'une politique tarifaire dégressive (avec un reste à charge de la famille de 2€50 à 10€ la journée selon les aides) adaptée aux ressources des familles et aussi à l'accueil d'enfants porteurs d'handicaps (*déficience,...*) en mettant en place une organisation favorable à leur intégration (1 animateur pour 10 enfants en moyenne lors des animations et 1 pour 8 lors des séjours) et en travaillant sur l'acceptation des différences avec l'ensemble des jeunes.

### *Les objectifs pédagogiques de l'A.C.C.E.M :*

#### **Impliquer l'action Jeune dans la démarche écoresponsable et écocitoyenne des Centres Sociaux de Millau**

- Eduquer les différents publics qui fréquentent l'accueil de loisirs aux pratiques écocitoyennes par la mise en place d'une démarche et d'actions décidées collectivement (publics et salariés) lors d'échanges et de débats
- Sensibiliser par ricochet tous les publics (jeunes, familles, seniors) aux enjeux de la transition écologique
- Accompagner les jeunes vers une évolution des pratiques et des comportements
- Apporter à nos publics des éléments de découverte et de compréhension de l'environnement naturel et urbain
- Prendre en compte et développer, dans nos actions, des savoir-être et des savoir-faire œuvrant au développement durable et vertueux pour tous
- Mettre en cohérence les actes avec la parole
- Sensibiliser au tri sélectif les jeunes et leurs parents
- Apprendre aux jeunes à utiliser les outils mis à leur disposition (affiche, poubelle, compost...)
- Réaliser des actions sur l'environnement (ramassage de déchets, création de jardins, économies d'énergies...)
- Identifier les différents lieux de la ville et acteurs du développement durable et provoquer des rencontres : centre de tri, CPIE, LPO, visite de fermes pédagogiques...

#### **Renforcer les actions autour du VIVRE ENSEMBLE**

- Favoriser la solidarité au niveau local
- Accompagner des animations accessibles à tous publics (catégories socioprofessionnelles, jeunes et moins jeunes, enfants en situation de handicap...)
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Expliquer aux jeunes le respect mutuel
- Favoriser l'inclusion par la mise en place d'actions innovantes et la participation à des manifestations dédiées sur le territoire.

- Faire participer (de manière active) les habitants, jeunes et moins jeunes, à l'élaboration comme à la menée de nos actions
- Aider à appréhender la différence (handicap, sexe...) de manière à ce que les échanges soient sources d'enrichissements pour tous les jeunes concernés.

### **Développer les actions culturelles**

- Favoriser la découverte de lieux et de rassemblements culturels et artistiques (théâtre, cinéma, concert, musée...)
- Favoriser la rencontre avec des professionnels (artistes, acteurs...)
- Développer les partenariats avec les structures culturelles de la ville (musée, médiathèque, cinéma...)
- Initier les jeunes à des pratiques culturelles (théâtre, radio...)
- Proposer régulièrement des spectacles et concerts adaptés aux tranches d'âges
- Promouvoir l'apprentissage de nouvelles techniques artistiques, artisanales, savoir-faire traditionnels...
- Développer les pratiques culturelles en générant des espaces d'échanges interculturels entre habitants
- Favoriser le développement d'actions ou manifestations culturelles sur nos territoires d'intervention

### **Encourager les jeunes à reprendre ou poursuivre une activité physique régulière**

- Sensibiliser les jeunes sur les bienfaits d'une activité physique régulière
- Favoriser une approche sportive à travers l'initiation et la découverte et en aucun cas au travers d'un esprit de compétition
- Renforcer la cohésion de groupe à travers la pratique de sports collectifs
- Faire connaître les différents sports proposés sur la commune
- Adapter les plannings de l'accueil de loisirs pour favoriser la pratique de certains sports sur des horaires inhabituels
- Encourager les jeunes à une pratique sportive régulière volontaire
- Développer l'esprit ludique, le respect des autres
- Rendre le sport accessible à tous car il est porteur de valeurs universelles de tolérance et d'intégration
- « Éduquer », stimuler, transmettre le goût du sport et de l'effort
- Favoriser la rencontre et le partage autour du sport
- Développer les partenariats avec les clubs et associations locales

### **Développer des actions de bien-être et de prévention santé**

- Eduquer les jeunes à avoir une alimentation équilibrée
- Sensibiliser aux conséquences de la "malbouffe" (ex : fast-food, sucreries, grignotage...)
- Répondre aux rythmes et besoins de chaque enfant dans la journée à l'accueil de loisirs
- Expliquer aux jeunes les bienfaits du sommeil
- Générer des espaces de bien-être et de détente réguliers

Permettre aux jeunes d'exprimer les problématiques qu'ils rencontrent et les aider à les résoudre (rôle de veille sociale du centre social)

### **Sensibiliser les jeunes à la bonne utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux**

- Sensibiliser aux usages des écrans
- Montrer aux jeunes les aspects positifs et négatifs d'Internet et des réseaux sociaux

- Apprendre aux jeunes à utiliser les nouvelles technologies (Fablab, ordinateur, tablette)
- Créer ou maintenir le lien avec des jeunes qui ne viennent pas ou plus au centre social via le numérique
- Développer la fréquentation des adolescents et fidéliser les jeunes aux différentes activités proposées par le Centre Social Tarn via une communication numérique
- Renforcer le lien social avec les jeunes et entre les jeunes grâce à une présence éducative dans les espaces en ligne fréquentés par les adolescents
- Transmettre des contenus informatifs adaptés aux usages des jeunes et à leurs inquiétudes.

### Renforcer le lien avec les parents de l'accueil de loisirs

- Aller à la rencontre des parents
- Développer et entretenir la "co-éducation" avec les parents des jeunes
- Générer des espaces de rencontres et d'échanges entre les parents et l'équipe d'animation
- Mettre en place des outils favorisant l'information et la communication avec les parents des jeunes fréquentant le centre.

Développer des temps conviviaux parents / enfants tout au long de l'année

## E – L'équipe d'animation

Le Centre Social Tarn a sa propre équipe de professionnels chargée d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets. Les A.C.C.E.M. fonctionnent donc avec une seule et même équipe d'animation.

<i>Animateurs</i>	<i>Qualifications</i>	<i>Expérience en animation</i>
EL MEROUANI Bachir (Directeur Adjoint de Beuregard)	<b>DEJEPS</b> , mention « animation sociale », <b>BEATEP</b> option « responsable pédagogique de secteur » + <b>SST</b>	27 ans d'expérience en animation
ROUX FROMENT Thomas	<b>B.P.J.E.P.S.</b> + <b>UCC Direction</b> + <b>SST</b> + <b>SB</b>	7 ans d'expérience en animation
FATIHI DELORT Rose	<b>BAFA</b> + <b>SST</b> + <b>SB</b>	2 ans d'expérience en animation
PONS Amélie	<b>BAFA en cours</b> + <b>SST</b>	1 an d'expérience en animation
DAURES Arlette	<b>BEATEP</b> option Technologie de l'Information et de la Communication + <b>BAFA</b> + <b>SST</b>	26 ans d'expérience en animation
DEMONET Christelle	<b>BAFA</b> <b>Stage approfondissement vidéo</b> + <b>SST</b>	21 ans d'expérience en animation
VERDIER Céline	<b>Conseillère E.S.F</b> + <b>SST</b>	13 ans d'expérience en animation
Culié Océane	<b>Educateur Spécialisé</b> + <b>BAFA</b> + <b>SST</b>	2 ans d'expérience en animation

La directrice des Centres Sociaux de Millau, MARRE Karine (*Conseillère ESF + DESJEPS + SST + DEESS*) assurera la direction de l'ACCSEM avec EL MEROUANI Bachir en adjoint.

Pour chaque temps d'animation, l'encadrement sera assuré par au moins un animateur titulaire du BAFA et d'un animateur stagiaire.

**Une réunion de tous les animateurs concernés est prévue sur un même lieu, à la fin de chaque journée d'animation, afin d'évaluer et d'organiser les animations effectuées dans le cadre des A.C.C.E.M.**

Ces temps communs permettent d'établir ou compléter :

- **les fiches Projet Action Jeune**
- **les tableaux d'évaluation des actions jeunes**
- **les différents tableaux de présence**
- 

De **plus**, une **réunion hebdomadaire** a lieu **tous les mardis matin** et regroupe toute l'équipe d'animation. Elle permet de fixer l'organisation, d'échanger sur les différentes problématiques, de travailler sur les orientations et le fonctionnement de la structure de manière globale

En complément de ces temps de rencontre et d'échanges, l'ensemble des animateurs disposent dans leurs emplois du temps respectifs de **temps de préparation** qu'ils gèrent eux même en fonction de la nature des animations à préparer et des autres responsabilités qu'ils ont au sein de la structure.

## **F – Le suivi sanitaire**

Les deux locaux disposent :

- d'une trousse à pharmacie complète
- d'une feuille mentionnant les différents numéros d'urgence
- d'un registre de soin
- des fiches sanitaires correspondantes aux jeunes participants aux actions.

L'ensemble de ces dossiers est vérifié régulièrement par le responsable des A.C.C.E.M.

## G – Les temps d’animations prévus

Afin de permettre une meilleure visibilité de tous les temps d’animation proposés dans le cadre des A.C.C.E.M., nous énumérons ci-dessous, dans un premier temps, chaque temps d’intervention déclaré en **accueil de loisirs** (horaires, quartier et public) avant de vous proposer une fiche action pour chacun des temps.

<i>Fiche Action</i>	<i>Jour</i>	<i>Horaire</i>	<i>Tranche d’âge</i>	<i>Nombre maximum de jeunes</i>	<i>Encadrement Minimum</i>	<i>Type d’accueil</i>	
N° 1	Mardi	16h30 à 19h30	6/17 ans	36	3 BAFA au minimum	Accueil de loisirs	
N° 2	Mercredi*	9h/13h30	6/11 ans	24	2 BAFA au minimum	Accueil de loisirs	
N°2	Mercredi*	13h30/17h30	6/17 ans	36	3 animateurs au minimum dont au moins 3 BAFA.	Accueil de loisirs	
N°3	Vendredi	16h45-19h45	6/11 ans	24	2 BAFA au minimum	Accueil de loisirs	
N°4	Vendredi	17h15-21h15	12/17 ans	12	2 BAFA au minimum	Accueil de loisirs	
N°5	Samedi*	9h30-12h30	6/17 ans	36	3 animateurs au minimum dont au moins 2 BAFA.	Accueil de loisirs	
N°6	Samedi*	13h30/16h30	6/17 ans	36	3 animateurs au minimum dont au moins 2 BAFA.	Accueil de loisirs	
N°7	Vacances Scolaires	Les animations sont ouvertes à tous les quartiers avec des navettes proposés par le centre social pour chercher les enfants. Les animations ont lieu soit en matinée, soit en après-midi, soit en soirée, soit en journée.			48 jeunes par jour ou nombre de jeunes limité en fonction des animations	4 animateurs au minimum dont au moins 4 BAFA	Accueil de loisirs
N°8	Séjours	Durée des séjours variables selon le projet des jeunes			De 12 à 24 jeunes de 6 à 11 ans ou 12 à 17 ans (selon projet)	2 à 3 BAFA ou 2 BAFA et un stagiaire	Séjours courts ou séjours de vacances

\*Ponctuellement, animation à la journée le mercredi et le samedi

**FICHE ACTION DES MARDIS**  
**Accueil de loisirs pour les 6 –11 ans et les 12-17 ans**

⇒ Lieu : **Locaux du Centre Social Tarn**

155 rue du Rec., 12100 Millau Tél. : 05 65 60 70 22

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Horaire : Tous les mardis de 16h30 à 19h30 pour les 6-17 ans.

⇒ Public ciblé : 6-17 ans (répartis par tranche d'âge)

⇒ Fréquentation moyenne : 12 à 24 jeunes

⇒ Encadrement : 3 animateurs au minimum

⇒ Contenu :

**Les animations de 16h30 à 19h30 pour les 6-11 ans**

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

Elles prennent la forme de microprojets se déroulant sur plusieurs séances (2 à 3 mardis consécutifs) et sont organisées autour de thématiques culturelles et environnementales.

Organisation de l'équipe d'animation :

16h30 à 17h : accueil des parents et des jeunes

17h à 19h : animation

19h à 19h30 : accueil des parents et rangement du matériel...

**Les animations de 16h30 à 19h30 pour les adolescents**

Ces temps d'animation permettent aux jeunes de venir discuter, échanger, travailler sur leurs prochains projets d'activités... ou tout simplement passer du temps pour discuter entre eux et avec l'animateur autour d'une activité définie avec l'animateur la semaine précédente...

Organisation de l'équipe d'animation :

16h30 : accueil des jeunes

17h à 19h : animation

19h à 19h30 : départ des jeunes

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille*) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (*6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant*). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (*sorties extérieures, ateliers spécifiques...*), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8€50 à 10€ par jour (*tarif dégressif en fonction du QF de la famille*) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors du bilan du mardi soir ainsi que pendant la réunion commune organisée tous les mardis matin

<b>FICHE ACTION DES MERCREDIS MATINS</b> <b>Accueil de loisirs pour les 6–11 ans</b>
---

⇒ Lieu : **Locaux du Centre Social Tarn**

155 rue du Rec., 12100 Millau Tél. : 05 65 60 70 22

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Horaire : Tous les mercredis de 9h à 13h30

⇒ Public ciblé : 6-11 ans tous quartiers confondus

⇒ Fréquentation moyenne : de 12 à 24 jeunes sur la matinée

⇒ Encadrement : 2 animateurs

⇒ Contenu :

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

2 types d'actions peuvent être réalisés :

- Les jeunes ont prévu et préparé une action qu'ils réalisent sur le quartier (atelier cuisine, atelier bricolage, activités sportives...).
- Les jeunes ont prévu et préparé une action en dehors du quartier : actions de découverte d'associations, de clubs ou de structures locales (musées, visite de monuments historiques...).
- 

Organisation de l'équipe d'animation :

9h à 9h30 : accueil des parents et des jeunes, installation du matériel pédagogique et transports entre quartiers

9h30 à 12h : animation

12h à 13h : Temps de repas

13h à 13h30 : accueil des parents et des jeunes (pour l'après-midi) et installation du matériel.

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille*) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (*6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant*). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (*sorties extérieures, ateliers spécifiques...*), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8€50 à 10€ par jour (*tarif dégressif en fonction du QF de la famille*) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors du bilan du mercredi soir ainsi que pendant la réunion commune organisée tous les mardis matin

**FICHE ACTION DES MERCREDIS APRES-MIDI**  
**Accueil de loisirs pour les 6-11 ans et les 12-17 ans**

⇒ Lieu : **Locaux du Centre Social Tarn**

155 rue du Rec., 12100 Millau Tél. : 05 65 60 70 22

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Horaire : Tous les mercredis de 13h30 à 17h30 pour les 6-11 ans et les 12-17 ans

⇒ Public ciblé : 6-17 ans (répartis par tranche d'âge)

⇒ Fréquentation moyenne : de 16 à 36 jeunes sur l'après-midi

⇒ Encadrement : 3 animateurs au minimum

⇒ Contenu :

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

**Les animations du mercredi après-midi pour les 6-11 ans**

2 types d'actions peuvent être réalisés :

- Les jeunes ont prévu et préparé une action qu'ils réalisent sur le quartier (atelier cuisine, atelier bricolage, activités sportives...).
- Les jeunes ont prévu et préparé une action en dehors du quartier : actions de découverte d'associations, de clubs ou de structures locales (musées, visite de monuments historiques...).
- 

**Les animations du mercredi après-midi pour les adolescents**

2 types d'actions peuvent être réalisés :

- Les jeunes ont prévu et préparé une action qu'ils réalisent sur le quartier (atelier cuisine, atelier bricolage, activités sportives...).
- Les jeunes ont prévu et préparé une action en dehors du quartier : actions de découverte d'associations, de clubs ou de structures locales (musées, visite de monuments historiques...).

Organisation de l'équipe d'animation :

13h à 13h30 pour les 6-11 ans et 13h30 à 14h pour les adolescents : : accueil des parents et des jeunes (pour l'après-midi) et installation du matériel

13h30 à 17h (animation pour les 6-11 ans) et 14 à 17h (animation pour les adolescents)

17h à 17h30 : accueil des parents, rangement du matériel...

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille*) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (*6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant*). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (*sorties extérieures, ateliers spécifiques...*), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8€50 à 10€ par jour (*tarif dégressif en fonction du QF de la famille*) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors du bilan du mercredi soir ainsi que pendant la réunion commune organisée tous les mardis matin

<b>FICHE ACTION DES VENDREDIS</b> <b>Accueil de loisirs pour les 6–11 ans et les 12-17 ans</b>
---

⇒ Lieu : **Locaux du Centre Social Tarn**

155 rue du Rec., 12100 Millau Tél. : 05 65 60 70 22

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Horaire : Tous les vendredis de 17h15 à 19h15 pour les 6-17 ans et de 17h15 à 21h15 pour les 12-17 ans

⇒ Public ciblé : 6-17 ans (répartis par tranche d'âge)

⇒ Fréquentation moyenne : 12 à 36 jeunes

⇒ Encadrement : 3 animateurs au minimum

⇒ Contenu :

**Les animations de 17h15 à 19h15 pour les 6-11 ans**

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

Elles prennent la forme de microprojets se déroulant sur plusieurs séances (2 à 3 vendredis consécutifs) et sont organisées autour de thématiques variables.

Organisation de l'équipe d'animation :

16h45 à 17h15 : accueil des parents et des jeunes

17h15 à 19h15 : animation

19h15 à 19h45 : accueil des parents et rangement du matériel...

**Les animations de 17h15 à 21h15 pour les adolescents**

Ces temps d'animation permettent aux jeunes de venir discuter, échanger, travailler sur leurs prochains projets d'activités... ou tout simplement passer du temps pour discuter entre eux et avec l'animateur autour d'une activité définie avec l'animateur la semaine précédente...

Organisation de l'équipe d'animation :

16h45 à 17h15 : accueil des jeunes

17h15 à 21h15 : animation

21h15 à 21h45 : départ des jeunes et rangement du matériel...

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille*) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (*6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant*). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (*sorties extérieures, ateliers spécifiques...*), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8€50 à 10€ par jour (*tarif dégressif en fonction du QF de la famille*) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors de la réunion commune organisée tous les mardis matin.

**FICHE ACTION DES SAMEDIS**  
**Accueil de loisirs pour les 6-11 ans et les 12-17 ans**

⇒ Lieu : **Locaux du Centre Social Tarn**

155 rue du Rec, 12100 Millau Tél. : 05 65 60 70 22

**Ecole de Beauregard**

Avenue du Général Causse, 12100 Millau

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Horaire : Tous les samedis : 9h30 à 13h30 et/ou 13h30 à 16h30 et/ou à la journée

⇒ Public ciblé : 6-17 ans (répartis par tranche d'âge)

⇒ Fréquentation moyenne : 16 à 36 jeunes

⇒ Encadrement : 3 animateurs au minimum

⇒ Contenu

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

Temps d'animations permettant la réalisation soit de microprojets organisés avec les jeunes en proximité ou en sortie extérieure, soit de participer à des actions permettant de découvrir de nouvelles activités ou de participer à des actions partenariales. *Les animations du samedi touchent, de manière séparée, les différentes tranches d'âge.*

Organisation de l'équipe d'animation :

9h30 à 10h : accueil des parents et des jeunes, installation du matériel pédagogique et transports entre quartiers

10h à 12h : animation

12h à 13h : Temps de repas

13h à 13h30 : accueil des parents et des jeunes (pour l'après-midi) et installation du matériel

14 à 16h : animation

16h à 16h30 : accueil des parents, rangement du matériel et transports entre quartiers...

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille*) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (*6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant*). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (*sorties extérieures, ateliers spécifiques...*), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8 à 9€50 par jour (*tarif dégressif en fonction du QF de la famille*) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors du bilan de fin de journée et repris pendant la réunion commune organisée tous les mardis matin.

## FICHE ACTION VACANCES

### Accueil de loisirs lors des vacances scolaires

Un programme d'activités spécifiques est réalisé, à chaque vacance, en lien avec les jeunes par l'équipe d'animation et communiqué dans les quartiers 10 à 15 jours avant le début des vacances.

Un temps d'inscription est prévu pour l'accueil des parents.

⇒ Lieu : soit en proximité, soit à l'extérieur

⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau

⇒ Public ciblé : 6 – 17 ans (répartis par tranche d'âge)

⇒ Fréquentation moyenne : 16 à 50 jeunes par animation (*selon le projet et l'encadrement disponible*)

⇒ Horaires et organisation de l'équipe d'animation : **variable** (d'un seul temps d'animations à trois différents par jour selon les projets et l'organisation de l'équipe)

- Animation en matinée

- 9h30 à 10h : accueil des parents et des jeunes, installation du matériel pédagogique et transports entre quartiers
- 10h à 12h : animation
- 12h à 13h : Repas
- 13h à 13h30 : accueil des parents, rangement du matériel

- Animation en après midi

- 13h à 13h30 : accueil des parents et des jeunes (pour l'après-midi), installation du matériel pédagogique.
- 13h30h à 17h : animation avec l'organisation d'un goûter vers 16h
- 17h à 17h30 : accueil des parents, rangement du matériel et transports entre quartiers

- Animation en soirée

- 17h30 à 18h : accueil des jeunes, installation du matériel pédagogique et transports entre quartiers
- 18h à 21h30 : animation avec l'organisation d'un repas
- 21h30 à 22 h : départ des jeunes, rangement du matériel et transports entre quartiers

- Animation en journée

- 9h30 à 10h : accueil des parents et des jeunes, préparation du matériel pédagogique...
- 10h à 17h : déplacements, animations, repas, goûter...
- 17h à 17h30 : départ des jeunes et rangement du matériel

⇒ Encadrement minimum par animation : 2 animateurs au minimum

⇒ Contenu :

**Basé sur la participation active des jeunes dans le choix des animations et leurs mises en œuvre** (préparation et organisation globale).

*Sur le même principe que l'organisation des mercredis après-midi, 2 types d'actions peuvent être réalisées :*

- Les jeunes ont prévu et préparé une action qu'ils réalisent sur le quartier (atelier cuisine, atelier bricolage, activités sportives, ateliers multimédias...).*
- Les jeunes ont prévu et préparé une action en dehors du quartier : actions de découverte d'associations, de clubs ou de structures locales (musées, visite de monuments historiques, fête locale...).*

⇒ Modalité d'inscription

Les familles doivent être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (15 € par an et par famille) et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant). Les parents remplissent à l'inscription une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale annuelle. Dans le cadre d'animations nécessitant un surcoût financier à l'association (sorties extérieures, ateliers spécifiques...), une participation supplémentaire est demandée aux familles de 8€50 à 10€ par jour (tarif dégressif en fonction du QF de la famille) avant déduction des différentes aides.

⇒ Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'animation sera réalisée lors de la réunion commune en fin d'animation et repris pendant la réunion commune hebdomadaire.

## FICHE ACTION « SEJOUR »

- ⇒ Lieu : défini avec les jeunes selon le projet
- ⇒ Territoire touché : Commune de Millau et de la Communauté de communes de Millau
- ⇒ Durée : Variable selon les projets
- ⇒ Public ciblé : 6-17 ans (répartis par tranche d'âge)
- ⇒ Nombre de participants : 12 à 16 jeunes maximums
- ⇒ Encadrement : 2 animateurs diplômés au minimum
- ⇒ Hébergement : Sous tente ou en dur en période estivale, hébergement en dur le reste de l'année.
- ⇒ Transport : par Minibus (9 places)
- ⇒ Participation des jeunes dans l'organisation des mini camps :

Tous les séjours organisés par le centre social sont préparés avec les jeunes lors des temps d'animations qui leur sont consacrés tout au long de l'année, l'implication demandée étant plus importante avec les 12-17 ans que les 6-11 ans.

Les jeunes effectuent, en règle générale, les démarches suivantes :

- réflexion, rédaction et mise en place du projet
- recherche par Internet, courrier ou téléphone de lieux de séjour, d'activités et de visites à réaliser sur place
- calcul du budget prévisionnel du séjour
- réalisation du programme d'activités
- élaboration du tableau des menus pour le séjour
- réalisation d'un règlement à respecter pendant le séjour
- recherche d'autofinancement (*exemple : organisation d'une tombola, quine, tournoi*)
- montage de dossier de subventions pour les plus grands

Chaque projet nécessite en moyenne 2 à 3 mois de préparation et certains plusieurs années

⇒ Modalité d'inscription

Les jeunes doivent habiter sur les territoires d'intervention du Centre Social Tarn et leurs familles être adhérentes à l'association des Centres Sociaux de Millau (*15 € par an et par famille et doivent acquitter une carte d'accès à l'accueil de loisirs (6 € ou 7€ en fonction du QF par an et par enfant)*). Et surtout, les jeunes doivent s'investir dans la préparation du projet. Lors de l'inscription définitive, les parents remplissent une fiche sanitaire complète et une autorisation parentale spécifique. Du fait, du surcoût financier engendré par les séjours, des facilités de paiement sont accordées aux familles.

⇒ Organisation de l'équipe d'animation

Les animateurs concernés par les séjours courts bénéficient de temps de préparation hebdomadaires qui, leur permettent d'organiser au mieux les séjours (modalités administratives, financement, rencontre avec les parents, inscriptions...).

⇒ Modalités d'évaluation

A la fin de chaque séjour, une évaluation du séjour court sera réalisée en présence de la directrice de l'A.C.C.E.M autour de la **participation active** des jeunes au projet avant et pendant le séjour et de **l'intérêt de ce séjour pour les jeunes et les animateurs dans la dynamique globale du centre social**.

Une synthèse de cette évaluation sera faite à l'ensemble de l'équipe lors de la réunion hebdomadaire du mardi matin.

## H – Les moyens disponibles

### ⇒ Les locaux

#### **Centre Social Tarn / Maison de quartier**

155 rue du Rec.  
12100 MILLAU  
Tél. : 05.65.60.70.22  
Local de 135 m<sup>2</sup> en rez de chaussée

#### **Centre Social Tarn / Maison de quartier**

Immeuble Altitude 400  
19 rue Lucien Costes  
12 100 MILLAU  
Tél. : 05.65.61.11.08  
Local de 71 m<sup>2</sup> en riez de chaussée

#### **Ecole de Beauregard**

Avenue du Général Causse  
12 100 MILLAU  
(Salle multifonctions de 100 m<sup>2</sup> et cour extérieure)

### ⇒ Le matériel pédagogique

Le Centre Social Tarn dispose de tout le matériel nécessaire au fonctionnement de l'A.C.C.E.M.: jeux de société, ballons, caisse à outil, baby-foot, peinture, jeux collectifs extérieurs, feutres...

Ce matériel est complété ou renouvelé régulièrement tout au long de l'année.

### ⇒ Le matériel informatique

Le Centre Social Tarn dispose de cinq ordinateurs portables ainsi que de périphériques adaptés (tablette, nombreux jeux vidéo, appareil à photo numérique, caméra numérique...).

### ⇒ Les moyens de communication

Afin d'informer l'ensemble des habitants, le Centre Social Tarn affiche dans les quartiers les programmes des animations dans chaque hall d'immeuble et dans les différents locaux et diffuse aussi parfois des tracts dans les boîtes aux lettres. Le site de l'association ainsi que les différents réseaux sociaux permettent aussi aux usagers de s'informer de la programmation des actions de l'accueil de loisirs.

Grâce à la proximité des locaux, les jeunes et leurs parents peuvent venir s'informer directement dans les différents locaux auprès de l'équipe d'animation.

Les animateurs jeunesse disposent aussi d'un téléphone portable professionnel pour communiquer avec les usagers.

⇒ **Le transport**

Afin de faciliter l'organisation des sorties extérieures, des séjours à l'extérieur, le transport du matériel et du public, l'association des Centres Sociaux de Millau possède 6 véhicules : un utilitaire (5 places) et cinq minibus (9 places).

## **I – Les outils d'évaluation**

Comme mentionné auparavant, l'évaluation des animations sera réalisée lors de la réunion commune en fin d'animation et portera sur :

⇒ **L'évaluation des présences**

Des outils d'évaluations hebdomadaires ont été élaborés afin d'évaluer la fréquentation des animations. L'ensemble des données recueillies sera, par la suite, synthétisé trimestriellement puis annuellement.

⇒ **L'évaluation des actions**

En référence au contenu de la fiche Projet Action Jeune, réalisé en amont de l'action, un tableau d'évaluation des actions jeunes a été élaboré afin de vérifier l'atteinte des objectifs fixés et analyser les décalages potentiels. Une synthèse annuelle sera réalisée.